

Règlement U16 F du 6ème FUT'FEM CUP

- Art. 1** 6ème FUT'FEM CUP (Rassemblement Futsal), le Jeudi 1^{er} Mars 2018 pour la catégorie U16.
- Art. 2** Ce rassemblement regroupe au maximum 16 équipes de catégorie U16 de 9h00 à 17h00. Possibilité d'intégrer des U14 et des U15.
- Art. 3** Chaque équipe sera composée de 5 joueuses (4+1) et 2 remplaçantes.
(Maximum de 7 joueuses)
- Art. 4** Les joueuses devront obligatoirement avoir une licence valide.
Le listing des licenciées pourra être demandé à tout moment et en cas de litige par les organisateurs. Chaque éducateur de club fournira une feuille d'émargement de son équipe.
- Art. 5** Les rencontres seront de 1 fois 8 minutes.
(possibilité de modifier la durée des rencontres en fonction du nombre d'équipes présentes)
- Art. 6** Les règles sont celles en vigueur du Futsal : touches au pied ; passes en retrait au gardien autorisées ; relances du gardien autorisées **uniquement à la main** ; le gardien peut sortir de sa zone mais il devra évoluer aux pieds en dehors de celle-ci.
- Art. 7** Tous les tacles sont interdits.
- Art. 8** Toutes les rencontres se dérouleront à la Salle du Complexe Sportif Giraudon – 9 Avenue du Maréchal Leclerc à Arras [62000].
- Art. 9** Il sera demandé à toutes les équipes de respecter impérativement les horaires de leurs rencontres.
Il est donc demandé d'être prêt au minimum 45 minutes avant le début de votre première rencontre.
- Art.10** L'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident durant le rassemblement.
- Art.11** Toutes les réclamations seront soumises aux responsables de la table de marque, leur décision sera sans appel.
- Art.12** Les matchs seront arbitrés par deux joueuses de la catégorie concernée.

Le Comité d'Organisation